

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Régularisation et extension d'un site de dépollution et de stockage de VHU poids-lourds sur la commune de SOULIGNONNE (17).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) bénéficiaire(s)

2.1 Personne physique
Nom : _____ Prénom : _____

2.2 Personne morale
Dénomination ou raison sociale : MARTIN SEB CASSE POIDS LOURDS
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : Sébastien MARTIN, Gérant.

RCS / SIRET :

3	9	2	4	8	1	4	8	7	0	0	0	2	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Catégorie n°1	La société MARTIN SEB CASSE POIDS LOURDS souhaite régulariser ses installations existantes et étendre son périmètre d'exploitation de stockage de VHU poids-lourds dépollués. A l'issue du projet, la surface totale de 25 609 m ² contenant les installations d'entreposage, de dépollution, de démontage et de découpage classeront les activités à enregistrement au titre de la rubrique 2712-1.

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition
L'entreprise est actuellement autorisée à exploiter un atelier de dépollution et des zones de stockage de VHU pollués et dépollués. L'entreprise projette la régularisation des installations de dépollution et l'augmentation du nombre de VHU dépollués vis-à-vis de son arrêté préfectoral existant.

De nouvelles parcelles seront intégrées au périmètre d'exploitation. Elles comporteront des VHU dépollués uniquement. Le site comportera au total 47 VHU à dépolluer et 175 VHU dépollués.

Des aménagements et des installations seront créés :

- l'implantation de 3 réserves incendie,
- l'implantation d'un bassin de régulation pluvial de 290 m³,
- la création de voies de circulation,
- la création de talus de confinement, de murets et d'un bassin de rétention,
- l'extension de la surface imperméabilisée pour les VHU en attente de dépollution.

4.2 Objectifs du projet

Suite à la demande de la DREAL en 2021, la société nécessite une régularisation de ses installations de dépollution et de stockage. L'exploitant envisage l'extension de son site et de ses capacités de stockage de VHU en plus de la régularisation.

L'exploitant souhaite réorganiser les stockages de VHU poids-lourds et créer des îlots. Le site comportera 2 îlots de stockage de VHU à dépolluer et 11 îlots de stockage de VHU dépollués. Ces derniers seront placés en confinement via des talus de terre et des dos d'âne sur leur pourtour. Les VHU pollués seront entourés de murets et de caniveaux.

Un bassin de rétention de 250 m³ permettra de collecter les effluents et les eaux d'extinction en cas d'incendie de l'atelier de dépollution. Les îlots de stockage des VHU pollués, disposés sur une aire imperméable, seront raccordés à ce bassin.

Trois réserves incendie de 240 m³, 140 m³ et 180 m³ ainsi qu'un bassin de régulation pluvial de 290 m³ seront installés.

Les quatre parties du site seront clôturées et comporteront des voiries de circulation pour les engins de pomper conformes. La partie magasin et les bureaux ne seront pas modifiés. Ils sont annexe aux installations classées.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dans sa phase travaux, le projet comportera la réalisation des points suivants :

- une phase de terrassement et d'imperméabilisation,
- la construction des réseaux,
- la création des îlots de stockage,
- la construction du bassin de rétention,
- la réalisation d'un bassin de régulation pluvial,
- l'implantation des réserves incendie,
- la clôture des différentes parties du site,

L'entreprise prévoit une gestion durable du chantier avec :

- le respect de la réglementation concernant le niveau sonore des engins, les rejets de poussières, de fumées et des odeurs, en utilisant des engins et des équipements conformes aux normes en vigueur,
- le nettoyage quotidien du chantier,
- le balisage et la circonscription des zones de circulation des engins,
- la gestion responsable des déchets et notamment leur collecte séparatiste par des entreprises spécialisées,
- l'optimisation de la production de déblais dus aux opérations de décapage et de nivellement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation le site disposera :

- de ressources en eau en adéquation avec les scénarios d'accidents,
- d'ouvrages de rétention et de confinement convenablement dimensionnés,
- d'un séparateur d'hydrocarbures permettant de traiter les eaux de pluie issues de l'aire imperméabilisée.

L'ensemble des déchets issues des VHU poids-lourds seront traités par des filières agréées. Les pièces dépolluées et sèches seront entreposées à la vente dans le magasin.

Les émissions du site correspondent :

- aux eaux de pluie,
- aux émissions des camions,
- aux fluides issus des VHU en attente de dépollution.

Les eaux sanitaires sont traitées par un système d'assainissement autonome.

Les eaux pluviales issues de l'aire d'entreposage des VHU pollués et de la toiture de l'atelier seront infiltrées dans un bassin de régulation de 290 m³ à réaliser, après leur passage par un séparateur d'hydrocarbures. Les eaux issues des toitures du magasin ou des zones de stockage de VHU dépollués sont infiltrées sur la parcelle ou dans les fossés existants.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).
 Le projet est soumis à enregistrement au titre de la rubrique ICPE 2712-1 pour une surface de 25 609 m².
 La surface étant inférieure à 30 000 m², le site n'est pas classé à autorisation environnementale.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
L'atelier de dépollution a une surface de 590 m ² .	Pour l'ensemble du site : Surface d'enrobé : 2650 m ² Bassin pluvial : 150 m ² Bassin de rétention : 100 m ² Réserves incendie : 500 m ²
Le stockage des VHU en attente de dépollution sera le suivant: un îlot de 650 m ² et un de 1 000 m ²	
Le stockage des VHU dépollués sera le suivant : 3 îlots de 1200 m ² , un îlot de 590 m ² , un îlot de 500 m ² , 3 îlots de 600 m ² , un îlot de 700 m ² et 2 îlots de 900 m ² .	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

19 RTE DE NIEUL
17 250 SOULIGNONNE

Coordonnées géographiques¹

Long. 0° 46' 43" E Lat. 45° 46' 27" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

L'intégralité du site se trouve sur la commune de SOULIGNONNE.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Le site a fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation en date du 14 novembre 1994 pour la rubrique ICPE n°286 qui n'existe plus aujourd'hui.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :

Oui Non

Lequel/Laquelle ?

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au regard du site on recense : - une ZNIEFF de type 1, n° 540014483 et dénommée "L'ARNOULT", localisée à plus de 330 m du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un APB la plus proche est la zone référencée FR3800289, à plus de 14 km au nord-est sur la commune de SAINT-SAVINIEN.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est localisé à 1,6 km au nord du périmètre. Il s'agit du "CHATEAU DE RANSANNE" sur la commune de SOULIGNONNE.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude réalisée par la société IMPACT EAU ENVIRONNEMENT en date du 15 décembre 2021 a démontré l'absence de zones humides dans les différentes parties du site.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est inclus dans la ZRE 1701. L'entreprise exploite un forage pour un prélèvement maximal de 100 l/j.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est inclus dans aucun périmètre. Le périmètre le plus proche est localisé à 8 km à l'est. Il s'agit du périmètre de protection rapproché - secteur général - du captage de SAINT-SAVINIEN-COULONGE.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone NATURA2000 la plus proche est localisée à 5,3 km au nord du projet. Cette zone est référencée FR5412025 et est dénommée « ESTUAIRE ET BASSE VALLEE DE LA CHARENTE »
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le prélèvement dans le forage est existant. Le projet ne prévoit pas de nouveaux prélèvements d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de travaux du projet sera excédentaire en matériaux. Les matériaux produits serviront à l'aménagement des voies ou seront évacués du site via des filières spécialisées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est dans une zone de corridors diffus. Les espaces non utilisés dans le cadre du projet resteront engazonnés. Le projet n'est pas susceptible d'entraîner des perturbations de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est inscrit dans des zones Ux à vocation économique et Nx, dédiée au stockage de VHU. Il n'engendre donc pas de consommation d'espaces naturels, agricole, forestiers ou maritime.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site présente des risques d'incendies et de pollution liés à la présence de carburant, de fluides issues de la dépollution, et des VHU dont la maîtrise sera démontrée dans l'étude.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est en zone potentiellement sujette aux inondations de cave et aux débordements de nappes. Le site est en zone de sismicité faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de dépollution et de stockage de VHU poids-lourds n'engendre pas de risques sanitaires.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase travaux s'accompagnera d'une augmentation du trafic. L'activité de démantèlement de VHU nécessite des transports en camions. Actuellement le gérant estime les déplacements sur le site à 3 camions/j. Le trafic de véhicules légers sera de 5 par jour au maximum.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les sources d'émissions sonores seront les suivantes : - trafic de véhicules, - circulation des engins de manutention, - démantèlement des VHU Le projet ne sera pas source de nuisances sonores. Des mesures de bruits seront réalisées aux échéances réglementaires.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets dans l'air sont limités aux émissions des camions.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales issues des toitures, toitures et de l'aire imperméable transiteront par un séparateur d'hydrocarbures avant d'être canalisées vers un bassin de rétention puis le fossé. Les eaux usées seront traitées par un système d'assainissement autonome.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux utilisées pour le lavage des pièces seront récupérées et évacuées vers le déboureur-séparateur d'hydrocarbures avec rejet dans le bassin de rétention, le bassin de régulation puis le fossé.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seuls déchets sur le site seront produits lors du curage du séparateur à hydrocarbures. Ils seront traités par DEMPURE 17 SAINTES.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, le site d'implantation fait partie de zones d'activité économique et de zones spécifiques au stockage de VHU dépollués.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les impacts du projet sont relatifs aux risques technologiques.

Le projet respectera l'arrêté ministériel relatif à la rubrique 2712-1.

L'entreprise a prévu la mise en rétention de l'atelier de dépollution et de l'aire Imperméabilisée de stockage des VHU pollués par la réalisation d'un bassin étanche.

Les stockages de VHU dépollués seront placés en confinement via des talus.

Trois réserves incendie seront mises à disposition du SDIS.

Un bassin de régulation permettra de réguler les eaux pluviales après leur passage par un séparateur d'hydrocarbures.

7. Auto-évaluation (facultative)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, les installations seront hors périmètres protégés.

Il est prévu la mise en rétention des installations polluantes et le confinement des ilôts de stockage de VHU dépollués.

La dépollution et le stockage de VHU poids-lourds n'est pas une activité génératrice d'émissions particulières ni d'un trafic routier important.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8,2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Voir pièces annexes.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Soulignonne

le,

04/03/2022

Signature



